

INTERVENTION DE Pierre MAUROY

à l'Assemblée Nationale

(29 juin 1988)

Monsieur le Président,

Permettez-moi,

en prologue de cette première intervention sous votre autorité, de vous dire le plaisir que j'éprouve, ainsi que tous vos amis, de vous voir diriger nos débats.

L'Assemblée Nationale, en vous portant à sa tête, reconnaît vos qualités politiques et humaines, votre sens élevé de l'intérêt de l'Etat. Ces grandes qualités trouveront à s'employer dans ces nouvelles fonctions pour le plus grand bien de notre travail commun et l'audience de l'Assemblée Nationale.

Monsieur le Premier ministre,

Mes chers collègues,

nous a portés. Elles sont pourtant l'expression même de la vie démocratique.

Qui souhaiterait poursuivre dans cette voie aujourd'hui dépassée?

Certainement pas les socialistes.

Ils constituent le groupe le plus puissant de l'Assemblée Nationale, ils vous permettront de gouverner, d'autant que les oppositions morcellées ne peuvent offrir aucun recours.

Au lendemain de la brillante réélection du Président de la République pour un second mandat, à qui j'exprime notre fidélité, vous avez été, Monsieur le Premier ministre, chargé de mettre en oeuvre les orientations publiées dans une fameuse lettre, bien connue de tous les Français, et surtout largement ratifiée par le pays.

C'est de ce contrat que nous entendons être les garants. C'est à l'application de ces orientations que nous allons travailler avec vous. En cette veille du bicentenaire de la Révolution la devise républicaine - liberté, égalité, fraternité - est plus que jamais notre règle commune, associée à la grande ambition de justice que nous portons depuis le siècle dernier.

La victoire du 8 mai dernier, et le rassemblement

démocratique donc à la fraternité.

Et je pense bien sûr d'abord à la Nouvelle-Calédonie, terre sur laquelle le visage de la France a depuis trop longtemps pris les traits de l'injustice. Et cette injustice, inévitablement, a engendré la violence. Que le sang ait pu accompagner l'exercice de nos consultations républicaines a été, à cet égard, un symbole détestable. Ceux qui, dans la précipitation d'une veille de scrutin, en ont pris la responsabilité n'ont pas seulement commis une faute grave, ils se sont lourdement trompés sur l'appréciation de l'avenir des relations entre les communautés dans cette partie de la France.

C'est pourquoi tout est à reprendre. Et c'est pourquoi vous avez eu raison, Monsieur le Premier ministre, d'envisager cet avenir avec le soutien de la France, le soutien de tous les Français.

Une ère nouvelle s'ouvre ainsi aujourd'hui pour le territoire. Demain l'ensemble des Français seront appelés à se prononcer.

Bien des embûches demeurent. Bien des périls rôdent. Je souhaite que toutes les parties prenantes, en métropole comme ailleurs dans le Pacifique sud, contribuent par leur attitude à calmer le jeu, à apaiser les passions, à laisser les Calédoniens tenter de construire leur avenir ensemble et non plus les uns contre les autres.

de l'évolution de nos sociétés. La haute technologie, la complexité des mécanismes sociaux imposent d'apporter une attention grandissante à la situation des hommes et des femmes qui la composent. Nos sociétés ne peuvent être celles du contraste entre des catégories qui réussissent et d'autres qui décrochent.

La garantie de ressources que vous proposez doit représenter un droit. Je veux souligner aussi l'importance par cette procédure de favoriser des démarches très concrètes d'insertion. Ceci nécessite une véritable mobilisation, de l'Administration, des Associations, et des élus des départements et surtout des communes sans lesquels cette action ne prendrait pas véritablement sa dimension.

La justice y trouve non seulement son compte, mais aussi la réduction des tensions sociales, le recul de la marginalisation et son corollaire : la petite délinquance et le sentiment d'insécurité qui en résulte dans la population.

Lutter contre la marginalisation, c'est aussi mieux préparer les jeunes à entrer sur le marché du travail. Ce qui signifie que l'action éducative et de formation a été, fort justement, placée au premier rang des priorités gouvernementales.

La France a, dans ce domaine, accumulé un important retard. Certes des mesures ont bien été prises ces dernières années. Je pense notamment à la décentralisation qui, grâce à l'action exemplaire des

Voulue par François MITTERRAND, cette nouvelle avancée de la construction européenne va peser sur toute la vie nationale dans les mois et les années qui viennent. Cette échéance est certes capitale, mais elle ne saurait être l'occasion de je ne sais quelle dramatisation artificielle. D'autres étapes importantes de la construction européenne ont déjà été franchies sans que les gouvernants de l'époque ne se soient crus obligés d'en appeler à l'union sacrée! Je ne me souviens pas qu'ils aient offert la moitié des postes gouvernementaux aux opposants de l'époque!

Restons sérieux. La démocratie, pour son bon fonctionnement, a besoin que s'établisse une dialectique entre majorité et opposition.

Je dirai même que la démocratie, inséparable de la démocratie parlementaire et indissociablement liée à cette opposition entre ceux qui gouvernent et ceux qui aspirent à le faire. Entre ceux qui prennent leurs responsabilités et ceux qui les critiquent.

C'est là la richesse et la supériorité du système démocratique: Non seulement de permettre la critique, mais aussi pour le bien commun de proposer aux gouvernements successifs de s'enrichir des débats.

Nous savons bien que nos itinéraires sont différents, que nos idées sont différentes. Nous sommes les uns et les autres fiers de ce que nous sommes.

Il est positif que l'opposition se déclare décidée à ne pas retomber dans les excès d'un passé récent. L'avenir nous dira si tous ses membres sont unanimes pour jouer le jeu du débat constructif et du dialogue loyal, nous le souhaitons.

* *

Si l'action d'ores et déjà engagée suscite, Monsieur le Premier ministre, notre approbation et renforce notre confiance, chacun comprend bien que beaucoup reste néanmoins à accomplir. Et sans doute le plus difficile.

La nouvelle réalité politique ne peut être limitée à notre assemblée. On n'a pas fini de s'interroger sur la signification des abstentions qui ont marqué les derniers scrutins.

Certes, il est possible que, pour partie, ce refus du cadre institutionnel résulte des ambiguïtés de la période dite de cohabitation que nous venons de vivre. Mais je crains que les problèmes se situent ailleurs et résultent des mutations brutales subies par notre société. Elles ne concernent pas seulement l'ordre scientifique et technologique mais elles touchent les comportements, les mentalités. Elles remettent en cause les manières de vivre et conduisent même jusqu'à la contestation de certaines valeurs qui passaient pour fondement de notre société.

Vous Monsieur le Premier Ministre commencez à y répondre par la présence dans votre gouvernement de personnalités représentatives sous différents critères des grands champs de notre vie nationale.

* *
*

Monsieur le Premier ministre, vous avez demandé aux membres de votre gouvernement de ne pas abuser du recours à la loi, vous avez bien fait, les législateurs que nous sommes ont une trop haute conception de la loi pour accepter que des textes obscurs ou inapplicables dévoient.

Nous socialistes, qui pensons que l'évolution de l'humanité, l'évolution d'un pays, résultent d'une volonté, d'une ambition plus que d'une quelconque fatalité, nous croyons à la loi.

A la loi qui annonce une évolution, comme l'ont montré les lois Auroux incomprises quand elles furent votées, et aujourd'hui reconnues de tous.

A la loi qui porte une valeur, comme l'a illustré la suppression de la peine de mort.

A la loi qui modernise même quand tous les esprits n'y sont pas prêts, comme l'ont prouvé les lois de

gouvernementale aux concours extérieurs, nous nous sommes attachés, dans la répartition des responsabilités parlementaires, à offrir aux diverses minorités de notre assemblée des fonctions leur permettant d'être réellement associées à l'activité législative. Nous ne pouvions guère aller plus loin dans la mesure où il n'appartient pas à la majorité d'arbitrer les débats entre les minorités.

Chacun, dans cette assemblée, a donc pris ses responsabilités. Et c'est bien ainsi que nous comprenons l'ouverture : dans la clarté, dans la loyauté et en fonction de la volonté et de la détermination de chacun.

Car, mes chers collègues, mieux vaut rester différents dans la clarté que d'être ensemble dans la confusion.

L'ouverture c'est d'abord un état d'esprit. Il doit, je le répète, s'exprimer dans la nature des relations, même conflictuelles, entre majorité et oppositions. Nous pouvons être en désaccord, nous pouvons être rivaux sans vivre pour autant comme des ennemis. Les autres démocraties nous en donnent l'exemple. Nous souhaitons, je pense, tous avoir de meilleurs rapports entre nous. Alors profitons en.

L'ouverture, je le dis également, c'est une sensibilité particulière aux besoins des citoyens, une écoute attentive de leurs préoccupations dont le Parlement est, par nature, le cadre privilégié. Je pense à tous ces militants de

A chacun d'agir suivant sa responsabilité dans la majorité et dans l'opposition et le pays jugera.

Monsieur le Premier ministre, Pour nous, socialistes, il s'agit avant tout de l'ouverture sur l'avenir.

Celle du développement lié à plus de justice sociale. Nous l'avons engagée entre 1981 et 1986. Il faut la reprendre et la poursuivre.

Celle de la liberté, toujours menacée qu'il faut sans cesse réaffirmer chez nous et qui reste à conquérir pour la plupart des peuples du monde.

Vous voyez comment ainsi nous nous inscrivons dans le large mouvement du temps. Des interrogations, il en existe. J'imagine qu'elles se posent à tous, à vous-même comme à vos ministres, comme à nous tous.

Ces questions nous devons y répondre ensemble.

Cela nous donne des raisons supplémentaires de vous accorder notre confiance aujourd'hui.

Et nous savons qu'en le faisant, c'est aussi la confiance que nous témoignons au Président de la République et à son message.

Et c'est en définitive un acte de confiance en la France.